

**ATTESTATION DE DÉPÔT  
D'UN MANUEL D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES  
avec des **AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS**  
N° A/14/1565/DSAC-O/SR/IOPA/AG**

Délivrée conformément au paragraphe 3.5.1 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

<b>Nom et adresse de l'exploitant :</b>	<b>Dirigeant Responsable :</b>
<b>MEHDI MEDIA 17 Allée de la Barbinière 85120 LA CHATAIGNERAIE</b>	<b>M. Mehdi BONNAUD</b>

a déposé auprès de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest

- un Manuel d'Activités Particulières ou un amendement à un manuel :  
Édition n°1 amendement 0 du 12 septembre 2014  
*Note : Cette édition du MAP est applicable par l'exploitant à compter de la réception de cette attestation de dépôt.*
- une Déclaration de conformité aux dispositions réglementaires datée du 12 septembre 2014

**PERIMETRE DES ACTIVITES CONCERNEES :**

Activité	Scénario	Aéronef			
		Constructeur	Modèle	Type	Catégorie
OBS	S1, S3	DJI	Phantom 2	Quadricoptère	D

**Légende :**

- [AGR] Les traitements agricoles, phytosanitaires ou de protection sanitaire et les autres opérations d'épandage sur le sol ou de dispersion dans l'atmosphère ;
- [FOR-AGR] formation à l'activité AGR ;
- [LRG] Le largage de charges de toutes natures
- [FOR-LRG] formation à l'activité LRG ;
- [PUB] Le remorquage de banderoles ou toute forme de publicité ;
- [FOR-PUB] formation PUB
- [OBS] Les relevés, photographies, observations et surveillances aériennes, qui comprennent la participation aux activités de lutte contre l'incendie
- [FOR-OBS]
- [AUT] Toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air
- [FOR-AUT] Formation à toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air

Fait le 03 décembre 2014 à Guipavas

Cachet et Signature :

Serge LAMY  
chef de la subdivision aviation générale

